

L'enfant dans l'aide internationale. Tensions entre normes universelles et figures locales

Charles-Édouard de Suremain et Doris Bonnet***

L'intérêt porté par les sciences sociales, et l'anthropologie en particulier, aux femmes semble s'être aujourd'hui étendu aux enfants. Dans les années 1960-1970, alors que des courants pour le moins critiques se constituaient outre-Atlantique sous la bannière de l'anthropologie féministe et des *Women studies* [Moore, 1988 ; Lewin, 2006], les débats autour de la question de la « domination masculine » en anthropologie s'intensifiaient en France [Mathieu, 1985 ; Héritier, 1996 ; Benveniste, Miranda, 2011 ; Auslander, Rogers, Zancarini-Fournel, 2014]. L'une des nombreuses questions posée à l'époque concernait autant le tropisme occupé par les hommes dans les sociétés, et le masculin en tant que catégorie, que la façon masculino-centrée d'appréhender les sociétés [Golde, 1970 ; Weiner, 1976 ; Strathern, 1988]. La révolution épistémologique ainsi réalisée dans les sciences sociales va-t-elle se poursuivre avec les enfants ? Si la prise en compte des femmes dans les recherches semble aujourd'hui acquise, celle des enfants est-elle envisageable de manière systématique et se pose-t-elle dans les mêmes termes ? Rappelons qu'Hirschfield publiait en 2003 un article au titre évocateur, « Pourquoi les anthropologues n'aiment-ils pas les enfants ? », reprenant le débat initié plus tôt par Lallemand et Le Moal [1981] sur la défiance des chercheurs vis-à-vis de ce qu'ils appellent ironiquement « un petit sujet » (voir également Gottlieb [2000]).

Pourtant, l'enfant apparaît très tôt dans les grandes monographies fondatrices de l'anthropologie – notamment les ouvrages de Van Gennep [1909], Boas [1911], Mead [1928], Benedict [1932], Malinowski [1929], Firth [1936], Fortes [1949], Griaule, Dieterlen [1965], etc. Et fait régulièrement l'objet d'études approfondies, comme en témoignent aux États-Unis de nombreux travaux, en particulier ceux de Lancy [2008] et Montgomery [2008] et en France, ceux de Bonnet [1988], Lallemand [1993], Rabain [1979], Bonnet et Pourchez [2007], Razy [2007], Chicharro [2010] ou Guillermet [2010] entre autres. Dans un premier temps, la

* Chargé de recherche en anthropologie, UMR 208 PaLoc « Patrimoines Locaux & Gouvernance » (IRD-MNHN).

** Directeur de Recherche émérite en anthropologie, UMR 196 CEPED « Centre Population et Développement » (IRD-Université Paris Descartes).

construction sociale et symbolique de l'enfance, et les rites qui y sont associés, a été privilégiée, essentiellement à partir de l'étude des discours tenus par les adultes sur les enfants [Razy, Rodet, 2011]. Ce n'est que depuis les années 1990 que se multiplient les études sur les « cultures enfantines » et le rôle social actif des enfants dans la société. La focale s'est peu à peu déplacée vers le point de vue de l'enfant, autrement dit vers les façons dont il perçoit et agit sur le monde qui l'entoure. À tel point que les questions d'« agencéité » (*agency*) de l'enfant, qui est dès lors porteur d'une « voix », et de vulnérabilité sont devenues centrales dans les débats en sciences sociales [James, 2007 ; Cheney, 2010 ; Lancy, 2012]. Avec ce changement de paradigme, il s'agit de mieux comprendre l'articulation entre la structure sociale et l'action à partir de l'observation des enfants et de la prise en considération de leur point de vue [Qvortrup, 2011 ; Pache Huber, Ossipow, 2012].

L'émergence de l'« enfant Onusien »

La société civile, les médias et les politiques publiques, comme l'aide internationale, n'ont pas attendu les sciences sociales pour placer les enfants au cœur de leurs préoccupations et interventions. Depuis les années 1990, les *Childhood studies*¹ mettent un point d'honneur à associer recherche fondamentale et recherche appliquée autour de questions controversées telles que le travail, l'accès aux soins, l'éducation, la violence ou les droits de l'enfant [Bluebond-Langner, Korbin, 2007]. Dans le monde académique, l'intérêt pour l'enfant va croissant : outre la psychologie et les sciences de l'éducation, disciplines qui l'ont investi depuis longtemps et sur un autre plan, l'anthropologie² et la sociologie s'en sont saisies [Mayall, 2002 ; Sirota, 2012]. Il était devenu en effet essentiel de comprendre l'enfant dans la mesure où il faisait « structurellement partie des sociétés » [James, Prout, 1997] et où il constituait un enjeu majeur pour les institutions politiques, religieuses ou scolaires, mais aussi pour la famille, dans les pays du Nord comme dans ceux du Sud.

La plupart des travaux menés dans le cadre des *Childhood studies* abordent la question de la position sociale de l'enfant dans la société en adoptant une perspective interdisciplinaire. Mais les *Childhood studies*, à l'instar des *Cultural studies* et de ses déclinaisons diverses (*Women studies*, *Male studies*...), sont critiquées par certains anthropologues [Alanen, 2011 ; Spyrou, 2011] pour leur caractère « a-disciplinaire », voire ascientifique, et leur focalisation excessive sur les enfants, comme s'ils formaient une microsociété isolée des autres catégories d'acteurs, au détriment du contexte social et culturel de la société dans laquelle

1. Les *Childhood studies* sont une déclinaison particulière des *Cultural studies* nées dans les années 1960 en Grande-Bretagne et aux États-Unis (voir en particulier James et Prout [1997], James et James [2008], Kehily [2009], Qvortrup, [2011]).

2. Ainsi, la section « Enseigner l'anthropologie de l'enfance et des enfants » de la revue en ligne *AnthropoChildren* est consacrée aux traditions d'enseignement et aux référents théoriques et méthodologiques dans différentes régions du monde.

ils évoluent. Pour ces anthropologues critiques, les enfants, qu'il s'agisse de filles ou de garçons, doivent être envisagés dans le contexte de leurs interactions avec les acteurs, adultes comme enfants, sur tous les terrains et tous les thèmes [Pache Huber, Ossipow, 2012].

L'intérêt grandissant pour l'enfant va de pair avec la standardisation des dispositifs juridiques et institutionnels normatifs, très largement diffusés, qui encadrent la réflexion et l'action sur l'enfance et les enfants depuis plus de cinquante ans. En complément des dispositifs juridiques des États, la Convention internationale des droits de l'enfant, adoptée par les Nations Unies en 1989, est secondée par le Comité des droits de l'enfant qui en coordonne l'application. La Convention se situe dans le sillage de la Déclaration des droits de l'enfant (1959) qui fait suite à la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948). Si la grande majorité des 193 États souverains et indépendants reconnus par les Nations Unies ont ratifié la Convention à ce jour, des aménagements législatifs existent localement³. Anthropologues et historiens se montrent particulièrement attentifs aux processus d'appropriation de ces normes par les acteurs locaux et aux élaborations juridiques qui s'ensuivent [Stephens, 1995 ; Boyden 1997 ; Schepper-Hughes, Sargent 1998]. Ces nouveaux droits s'articulent à des droits locaux existants et l'ensemble constitue ce que Hanson et Nieuwenhuys [2013] appellent les « droits vivants » (*living rights*). Ces droits vivants donnent un contenu à chaque fois différent à la conception normative universaliste de l'enfant, que l'on pourrait appeler onusienne, et qui tend progressivement à s'imposer dans le monde comme un modèle de référence. Alors qu'à l'échelle des différentes époques et des sociétés, Bonnet, Rollet et Suremain [2012] parlent d'« enfants du lignage », « de la chrétienté », « de la Nation » et de « l'enfant comme personne » pour distinguer, sur le plan analytique, les grands modèles de l'enfance qui s'enchevêtrent et se transforment, souvent au contact les uns des autres, le modèle émergent onusien de l'enfant, qui renvoie à l'« enfant sujet de droit » (lui-même dérivé de l'enfant de la Nation), semble peu à peu englober les autres modèles de l'enfance.

Les dispositions normatives universalistes qui sous-tendent le modèle onusien de l'enfant, que les *Childhood studies* reprennent en partie à leur compte, se heurtent à la conception plus contextualisée et critique qu'en propose l'anthropologie. Pour cette dernière, l'enfance est une catégorie historiquement, socialement et culturellement construite, et donc éminemment variable selon les sociétés, mais aussi les époques, comme le montrent les historiens [Ariès, 1960 ; Riché, Alexandre-Bidon, 1994]. Le statut de l'enfant varie tout autant, au point que l'enfance ne saurait se réduire à une période du cycle de la vie délimitée par un âge biologique (ou l'État civil), auquel correspondraient des droits et des devoirs spécifiques, même si l'âge calendaire est un repère important dans les sociétés contemporaines [Glowczewski, 1995 ; Ségalen, 2010]. Contrairement à l'un des axiomes des Droits de l'enfant, les anthropologues montrent qu'en Afrique comme

3. Par exemple, les États-Unis et la Somalie l'ont seulement signée et le Soudan du Sud et la Palestine ne l'ont ni ratifiée ni signée.

en Asie ou en Amérique latine, l'enfance commence parfois avant la naissance à proprement parler [Bonnet, 1981, 2012 ; La Riva Gonzalez, 2012 ; Koubi, Massart-Vincent, 1994] et peut se prolonger au-delà de 18 ou 21 ans, en réalité jusqu'à l'âge adulte, c'est-à-dire à l'« âge social » auquel la personne a une pro-géniture à son tour [Peatrik, 2003]. Un peu partout dans le monde, l'enfance est un processus plus ou moins long, jalonné par une succession de rituels diversement marqués et d'expériences ordinaires ressortissant à des ordres différents pour les filles et les garçons : sexuel, affectif, alimentaire, relationnel [Guidetti, Lallemand, Morel, 1997 ; Welfel, 2003 ; Razy, Rodet, 2011]. Les nouvelles définitions de l'enfance et des enfants inspirées des Droits humains constituent elles aussi des constructions historiques, sociales, politiques et culturelles particulières qu'il s'agit d'interroger de manière critique sur les différents terrains où elles sont mises à l'épreuve.

La rencontre de l'enfant et du développement

Avant d'aller plus loin, il convient de s'arrêter, même brièvement, sur la distinction ancienne, mais actuellement remise en cause, entre aide au développement et aide humanitaire. La réflexion sur le développement, longtemps confondue avec l'anthropologie appliquée, est abondante et commence avec les pères fondateurs de la discipline comme Malinowski [1929] et Evans-Pritchard [1946] aux États-Unis ou Bastide [1971] en France⁴. Plus près de nous, au cours de la période 1970-1990, le concept de développement a évolué pour devenir une « forme de changement social volontariste et plus ou moins programmé » [Marie, 2005] orchestrée par des acteurs et des institutions qui mobilisent sur le long terme des ressources, des techniques et des savoirs [Bierschenk, 1988 ; Long, et Long, 1992 ; Baré, 1995 ; Olivier de Sardan, 1995 ; Lavigne Delville, 2011]⁵. De son côté, le secteur de l'humanitaire a été longtemps réduit à une forme d'action ponctuelle menée dans l'urgence, à court terme et relativement décontextualisée, visant des résultats immédiats pour des populations cibles spécifiques et aux « besoins » préalablement définis [Fassin, 2007 ; Agier, 2008 ; Fresia, 2009].

Si les recherches actuelles pointent toujours la tension entre ces deux formes extrêmes d'intervention, il s'agit aujourd'hui de dépasser une opposition qu'Olivier de Sardan [2011] considère comme un « faux débat » et de s'intéresser plus globalement à l'« aide internationale » qui comprend les deux formes d'intervention [Atlani-Duault, 2005 ; Copans, 2006 ; Vidal, 2009 ; Atlani-Duault, Dozon, 2011, Atlani-Duault, 2011]. Au-delà de la sémantique, cette évolution renvoie plus profondément à un véritable changement de paradigme quant aux approches et aux modes d'action mobilisés par l'aide. Dans cette mouvance, de nombreux anthropologues s'inscrivent dans la critique postmoderne de l'anthropologie pour

4. Pour une revue de la littérature sur le sujet, voir Suremain [2013].

5. Consulter également le *Bulletin de l'APAD* (Association Euro-Africaine pour l'anthropologie du changement social et du développement) et aux États-Unis, la revue *Human organization* publiée par la Society for applied anthropology (SFAA).

faire le bilan critique du développement, comme Bayard, Mbembe et Toulabor [1992], Hobart [1993], Escobar [1995] ou Gardner et Lewis [1996]. Il est vrai que nombre d'interventions *a priori* humanitaires, menées par exemple dans le cadre d'Organisations non gouvernementales (ONG), se transforment par la suite en interventions pour le développement : elles s'articulent peu à peu avec les politiques publiques nationales et finissent par accompagner un changement structurel programmé. À un niveau plus général, les interventions humanitaires n'obéissent plus tout à fait à la même temporalité qu'auparavant, et les moyens d'action qu'elles déploient ne sont plus les mêmes non plus. Force est de constater qu'aujourd'hui, la volonté des ONG, des associations ou des institutions traditionnellement vouées à l'humanitaire est de tenter de pérenniser leur présence et leur action sur le terrain, et d'effacer les frontières avec le développement [Atlani-Duault, 2005 ; Atlani-Duault, Vidal, 2009].

Qu'en est-il des interventions ciblées sur les enfants ? Les études de cas présentées dans ce numéro sont exemplaires de l'« enchevêtrement des logiques sociales » à l'œuvre dans le développement et l'humanitaire [Olivier de Sardan, 2001]. Les différentes structures impliquées dans l'amélioration du sort de l'enfant se doivent d'adopter la définition onusienne de l'enfant, à la fois pour fonder légalement leur action et pour pouvoir bénéficier de crédits de fonctionnement. S'instaure, dès lors, une tension subtile entre les objectifs formels des interventions et les façons plus ou moins opportunistes de les justifier, notamment auprès des bailleurs de fonds. Comme le soulignent Hours et Sélim [2011], les institutions impliquées dans l'aide au développement, à commencer par les ONG, sont de véritables « inoculateurs des normes globales » ; par ailleurs, ces mêmes institutions n'hésitent pas, afin de mieux se positionner sur l'échiquier de l'aide internationale, à mettre en avant les dimensions morales des interventions qu'elles orchestrent, sans garantie de les appliquer. L'aide revêt alors de fortes connotations populistes et idéologiques [Hours, 1999 ; Agier 2008]. L'enfant n'est-il pas, dans ce contexte, quelque peu instrumentalisé ?

Des normes universelles aux figures locales de l'enfance

Ce numéro thématique se donne pour objectif principal d'interroger la construction de l'enfant, en tant que sujet-objet de recherche ou « population cible » d'intervention, dans le domaine de l'aide internationale. À partir de recherches conduites dans différents pays émergents et en développement (Afrique, Asie, Amérique latine, Caraïbe...), il s'agit de mettre au jour les représentations, les discours et les pratiques des interventions qui placent les enfants en leur centre dans les contextes sociaux, culturels et politiques les plus divers. À l'heure où nombre d'interventions mobilisent l'enfant, il semble crucial d'engager cette réflexion pour interroger les particularités théoriques, méthodologiques et éthiques de l'aide internationale.

Un premier questionnement concerne ce que Rosen [2007] et Guillermet [2010] appellent « l'enfance globalisée », qui renvoie à la multiplicité des catégories

d'enfants créées par l'aide internationale, en particulier au cours des deux dernières décennies, et que les chercheurs appellent des « figures d'enfants » pour mieux les expliciter. Est entendue ici par figure une sorte d'idéal type wébérien ou de modèle réduit, produit de l'analyse et irréductible à une réalité singulière, qui facilite la compréhension et permet la comparaison, sans pour autant prétendre restituer la complexité des situations⁶. On pense bien évidemment à l'enfant affecté par le Sida, à l'enfant malnutri, à l'enfant travailleur, à l'enfant victime de maltraitance, à l'enfant orphelin... mais aussi à l'enfant soldat, à l'enfant déscolarisé ou encore à l'enfant sorcier, et plus généralement à « l'enfant vulnérable » [Stephens, 1995 ; Cook, 1996 ; Schlemmer, 1996 ; Glauser, 1997 ; De Boeck, Honwana, 2000 ; Grainger, Webb, Elliot, *et al.*, 2001 ; Lange, 2001 ; Montgomery, 2001 ; Loimeirer, 2002 ; Singhal, Howard, 2003 ; Boyden, de Berry, 2004 ; Fonseca, 2004 ; Honwana, de Boeck, 2005 ; Rosen, 2007 ; Evers, Notermans, van Ommering, *et al.*, 2011, Grétry, 2011 ; Wouango, 2012]. Que partagent ces différentes figures d'enfants et qu'est-ce qui les sépare ? Est-il pertinent de catégoriser l'enfant selon le statut qu'il occupe, ou qu'on lui fait porter, au sein de sa société ou pour une intervention, en référence aux critères des organismes internationaux (OMS, BIT, Banque mondiale, Unicef...) ? Il semble important de s'interroger sur les effets pervers de ces catégorisations, notamment sur la stigmatisation, voire l'exclusion, des enfants concernés à l'échelle locale. On peut aussi s'interroger sur le ciblage excessif des interventions, en particulier sur des filles ou des garçons, ciblage qui peut conduire à l'exclusion d'autres figures d'enfants et donc à une compréhension incomplète des réalités. C'est ce que montre Cheney [2007 ; 2010], par exemple, à propos des enfants orphelins ougandais qui ont plus de facilités pour accéder aux ressources (école, santé) que les autres enfants, d'où un sentiment d'injustice chez les familles, qui s'accompagne de la mise en œuvre de diverses stratégies pour accéder à l'aide.

Le second questionnement porte sur la permanence d'un apparent paradoxe. Les Droits de l'enfant conduisent-ils à redéfinir l'aide au développement, avec notamment une forte injonction à l'universalité ? En effet, tandis que l'enfance fait l'objet de définitions normatives universalistes proclamées par l'ONU, l'aide internationale tend à segmenter les interventions le concernant [Suremain, Lefèvre, Rubín de Celis *et al.*, 2003]. Tandis que telle intervention s'intéresse à la scolarisation d'enfants réfugiés politiques, telle autre se focalise sur la malnutrition d'enfants de moins de deux ans aux marges d'une grande métropole... Cette situation ne risque-t-elle pas de multiplier les actions sans liens les unes avec les autres ? Contrairement à la vision globalisée de l'enfant promue par l'ONU, plusieurs études de cas montrent que c'est plutôt le manque de vision globale de l'enfant qui semble l'emporter. Le manque de vision globale de l'enfant ne conduit-il pas à son invisibilisation en tant qu'acteur social, et à minorer les effets des interventions, souvent coûteuses, mises en œuvre « pour son bien » ? C'est la

6. L'image de la figure est fréquemment utilisée dans les travaux sur l'enfance [Bodineau, 2012 ; Razy, Rodet, 2011 ; Hamelin Brabant, Turmel, 2012].

question de l'« intérêt supérieur de l'enfant » qui se pose et qu'abordent plusieurs contributeurs de ce numéro.

Enfin, un troisième questionnement tient à la participation, ou non, des enfants aux interventions relevant de l'aide internationale, tant pour des raisons idéologiques que méthodologiques [Christensen, 2004]. S'il peut sembler difficile de travailler sur les enfants, il est sans doute encore plus difficile de travailler avec des enfants et pour les enfants en tant que sujets ou acteurs sociaux actifs [Christensen, James, 2000]. La plupart des interventions esquivent la réflexion sur la nature et le sens de la participation des enfants au montage comme à la mise en œuvre de celles-ci. Au-delà, c'est la question des limites de l'*empowerment* [Cheater, 1999 ; Genard, Cantelli, 2008] qui se pose : dans quelle mesure le renforcement des capacités et des compétences d'un groupe social, en l'occurrence les enfants, est-il envisageable en dehors de celui des adultes ? Les marges de manœuvre de l'enfant sont-elles uniquement bornées par celles qu'imposent les adultes ? Hormis peut-être ceux qui ne parlent pas encore, les enfants ne sont-ils pas, d'une manière ou d'une autre, les acteurs de leur propre existence comme le montrent les nombreuses études sur la voix de l'enfant, l'enfant-acteur et l'agencité [Alderson, Morrow, 2011] ? Les enfants ne transforment-ils pas, à leur manière, les interventions dont ils sont les bénéficiaires ? Comme Razy et Rodet [2011] l'ont montré, vouloir « faire le bien de l'enfant » malgré lui conduit à minorer à la fois le rôle des adultes, mais également le rôle des enfants qui, dans les situations de crise, exercent des « fonctions adultes » auprès des autres enfants ou pour eux-mêmes. Au-delà de mots d'ordre convenus, à forte connotation idéologique, il convient de mieux cerner le sens, la fonction et les contours de la participation des enfants aux interventions mises en œuvre dans l'aide internationale.

L'ensemble des questions présentées dans cette introduction s'inscrit, de façon plus large, dans les débats théoriques, méthodologiques et éthiques sur l'enfant-acteur, sa capacité d'action et ses compétences dans le contexte des contraintes structurelles exercées par la société, bien au-delà de la notion de socialisation qui en faisait, jusqu'à il y a une vingtaine d'années, un simple « adulte en devenir » [Uprichard, 2008]. Les enfants sont aujourd'hui envisagés comme de véritables acteurs dotés d'intentionnalité dans les relations qu'ils tissent avec leur entourage, et aussi comme des citoyens à part entière [Lee, 2001 ; Cheney, 2007 ; Mayall, 2002]. Pour autant, les contributions de ce numéro ne tiennent pas la notion d'agencité pour acquise, ou ne la considèrent pas comme un dogme, et ne manquent pas de relever les inégalités, quant aux ressources, au pouvoir ou aux possibilités d'expression, qui apparaissent entre adultes et enfants, tant dans la vie quotidienne que dans la relation d'enquête [Lancy, 2012]. L'inégalité des relations de pouvoir entre adultes et enfants s'articule à la place plus ou moins importante accordée à la voix de l'enfant [Spyrou, 2011], et plus largement à la façon de travailler avec lui [Danick, Delalande Rayou, 2006 ; Christensen, James, 2008]. Comme dans la pratique d'enquête avec des adultes, les dispositifs de recherche doivent faire autant de place aux interactions verbales que non verbales. Qu'il travaille avec des adultes ou des enfants, le chercheur doit toujours se montrer attentif aux

décatalages entre les discours, les pratiques et les représentations des uns et des autres. Certains auteurs introduisent des nuances subtiles. Mandell [1988], par exemple, parle de la posture de « moindre adulte » assumée par l'observateur afin d'effacer les différences et de se rapprocher de l'enfant. D'autres anthropologues s'identifient à des « amis » [Fine, Sandstrom, 1988] ou à des « adultes non autoritaires » [Corsaro, 1985]. En adoptant le point de vue de l'enfant, et en se situant « à sa hauteur », le chercheur en accepte tacitement l'existence, ce qui fait passer l'enfant du statut d'objet à celui de sujet de recherche [Bonnet, 2003]. Ces considérations pointent finalement le problème de savoir si la recherche avec les enfants pose des problèmes éthiques équivalents ou d'une autre nature que ceux rencontrés dans une recherche avec des adultes [Christensen, Prout, 2002].

Les contributions de ce numéro se rattachent toutes, d'une façon ou d'une autre, à l'ambition plus générale de mieux comprendre les différentes figures d'enfants mobilisées dans l'aide internationale, mais aussi la place et le rôle qu'y jouent les enfants. Les contributions tentent, en outre, de répondre à la question de savoir si les modes d'intervention ciblés sur les enfants sont spécifiques et, dans l'affirmative, dans quelle mesure et par rapport à quoi. Il s'agit enfin de se demander quels sont les postulats méthodologiques, les approches théoriques ou encore les présupposés éthiques mobilisés dans le domaine de l'aide internationale, dès lors que les enfants sont censés en être les principaux bénéficiaires.

Présentation des contributions

En Colombie, suite à un conflit armé qui s'est répandu dans le pays des années 1960 à nos jours, l'État a créé en 1968 un institut du « Bien-être familial » et un projet de développement national pour lutter contre la précarité des populations vulnérables. Ce projet revendique une « éthique du développement » qui s'appuie sur la protection de l'enfance, fondée elle-même sur la Convention des droits de l'enfant. Dans son article, Susana Borda fait valoir la visée politique de l'État colombien : « créer des conditions de prospérité au sein des populations vulnérables, contribuer à la réconciliation des Colombiens et promouvoir l'intégration régionale ». Pour ce faire, l'État a mis en place des « foyers communautaires » dirigés par des femmes, appelées « mères communautaires », selon un modèle de crèches accueillant des enfants jusqu'à 6 ans. La question de la famille et de la prise en charge des enfants par l'État est donc au cœur du processus de reconstruction du lien social. Dans ce contexte, les femmes sont des actrices de développement qui promeuvent et traduisent en actes le « bien-être » d'un enfant conçu comme un sujet de droits.

Faire participer les enfants au développement du pays est aussi un objectif du Mexique. Ainsi, Tuline Gülgölen explique que la protection de l'enfance dans ce pays traduit une volonté politique d'apporter de l'aide aux populations vulnérables, en particulier aux enfants, par le biais d'ONG. Toutes inscrivent une participation des enfants dans leurs objectifs. Pourtant, les méthodologies

utilisées, avec des évaluations récurrentes à fournir aux bailleurs de fonds et une difficulté à former de véritables professionnels, ne permettent pas toujours une participation effective des enfants dans le choix des activités ou dans la gestion de la vie quotidienne des associations. Les exigences financières prennent souvent le pas sur les volontés déclaratives des ONG par rapport aux droits de l'enfant. Au point que certaines formes participatives sont jugées « artificielles » par des acteurs du développement. Tuline Gülgölen montre bien la nécessité de travailler sur ces conceptions de l'enfance lorsqu'il s'agit de faire participer des enfants à des projets de ce type. Le paradigme de l'enfant acteur-social implique pour l'adulte d'accepter le fait que l'enfant puisse donner une opinion, et de reconnaître ses compétences.

Les situations décrites ci-dessus font référence à la « vulnérabilité » de l'enfant, concept clef de la Convention des droits de l'enfant. Comme l'explique Fabienne Hejoaka, cette notion de vulnérabilité a fait l'objet d'une certaine conceptualisation à l'occasion de l'épidémie du VIH-Sida qui a notamment touché les enfants, ceux que l'on a appelés un temps, à la fin des années 1980, « les enfants du sida », puis dans les années 1990 « les orphelins du sida ». Depuis 2001, ces enfants sont regroupés sous l'intitulé « orphelins et enfants rendus vulnérables par le VIH/sida » (OEV), expression qui rassemble à la fois les enfants infectés par le VIH et ceux qui subissent les conséquences de la maladie, en particulier lorsque les parents en sont décédés. De fait, les organisations internationales ont créé une catégorie institutionnelle, analysée dans ce numéro par Fabienne Hejoaka. Cette mise en catégorie conduit l'auteur à s'interroger sur la définition de l'« orphelin », notamment selon l'âge de l'enfant, son genre et sa classe sociale d'appartenance, et sur le caractère stigmatisant du terme (rejet de l'enfant des espaces sociaux). Cet article analyse la généalogie de cette catégorie conceptuelle à partir d'exemples burkinabè. Il permet de tirer des conclusions théoriques et en termes de développement, en insistant sur la question des enfants exclus des dispositifs d'aide dans des contextes de grande précarité.

En matière de protection de l'enfance, la lutte contre le travail des enfants est une mesure majeure des pays du Sud. Au Bénin, là où de nombreuses jeunes filles sont mises sur le marché de la domesticité, des dispositions gouvernementales ont été prises en conformité avec les traités internationaux pour éviter tout déplacement d'enfant sous la contrainte. Simona Morganti a étudié les représentations stéréotypées de l'enfant migrant véhiculées par ces politiques étatiques et établies en référence à la Convention des droits de l'enfant. Elle fait valoir que les nombreuses ONG qui se consacrent à « la cause des enfants » se réfèrent à ces perceptions de la migration enfantine. Considérant que l'intérêt de l'enfant est de résider au domicile des parents biologiques, même si ces jeunes filles fuient les conséquences d'une grande pauvreté familiale (malnutrition, déscolarisation) puis les maltraitements des personnes auxquelles elles ont été confiées, les acteurs sociaux (étatiques ou des ONG) ont des difficultés à se démarquer d'une vision figée et romantique de la famille villageoise, alors que les enfants cherchent justement un emploi pour accéder à des biens de consommation (vélo, radio) et

s'émanciper de ces modèles villageois. Ces données d'enquête visent à révéler les besoins exprimés par ces enfants, et à envisager sous un nouveau jour la migration enfantine.

La figure de la victime est récurrente sur le terrain de l'aide humanitaire. Ainsi, les ONG installées à Haïti après le séisme de 2010 ont aussi leurs propres représentations de l'enfant victime : un enfant « sans enfance », un enfant-esclave avec des problèmes de développement psychomoteur. Dans ce contexte, Diane Hoffman critique la représentation globale et onusienne de la vulnérabilité de l'enfant qui s'insère, là encore, dans une politique morale du développement social et économique du pays. L'auteur fait valoir, par exemple, une tension entre deux visions : d'une part, celle d'une culture locale qu'il faut respecter et, d'autre part, celle d'une culture locale qui fait échouer l'aide au développement. L'article traite également de la figure de « l'enfant-ange » dans les associations caritatives évangélistes, en particulier lorsqu'il s'agit d'un enfant orphelin « à sauver ». Cette figure s'inscrit dans des narrations relatives à l'aide humanitaire ou au développement qui définissent, en fin de compte, ce qu'est « une bonne enfance ».

L'enfant vulnérable des textes onusiens est un sujet de droit. Qu'en est-il alors de l'enfant-soldat, mineur recruté par des groupes armés dans des contextes de conflits et de déplacements de populations, autrement dit lorsque sa protection n'est plus assurée ni par sa famille ni par l'État ? L'aide humanitaire, dans ces cas-là, tente d'assurer la protection des enfants « hors des nations et des frontières ». En République du Congo (RDC), ex-Zaïre, Sylvie Bodineau révèle la complexité de la protection de l'enfance, défendue par la communauté internationale depuis 1997, dans le cadre d'une volonté de désarmement des belligérants et de réinsertion des enfants-soldats. Pour ce faire, elle analyse des documents élaborés par des organisations nationales et internationales et fait valoir un empilement de représentations de l'enfance, marquées par le paradigme de l'innocence, et de protocoles de prises en charge ne permettant pas, finalement, l'émergence d'un véritable débat sur ces politiques d'intervention. De plus, la victimisation de l'enfant, lorsqu'il est utilisé comme « arme de guerre », quels que soient son âge et son genre, le rend sans voix et sans aucune capacité de décision, alors que des travaux font valoir la volonté de certains enfants de participer à ces conflits, notamment à la suite du décès des parents, pour fuir la pauvreté ou l'autorité familiale, ou au contraire pour mieux protéger leurs parents de la guerre. Sylvie Bodineau montre que les différentes initiatives, qui visent à assurer aux enfants un retour vers la vie familiale et civile, ne peuvent pas faire l'économie d'envisager l'enfant comme un véritable partenaire de sa réintégration.

Réinsérer l'enfant sans débarrasser les politiques d'intervention des oripeaux de l'immaturation infantile, alors que l'enfant a été confronté à la violence de la guerre ou de la rue durant plusieurs années, relève d'un idéal de l'enfance que les acteurs du développement ou de l'humanitaire doivent parvenir à déconstruire dans leurs protocoles. Dans le contexte burkinabè, analysé par Muriel Champy, certains « enfants de la rue » ne se considèrent pas comme des enfants, mais

comme des adultes, en particulier les plus âgés qui font travailler leurs cadets pour en tirer des bénéfices personnels. Muriel Champy, comme Véronique Gilbert et Robin Cavagnoud pour le Sénégal et la Bolivie, analyse les différentes façons de nommer les enfants vivant dans la rue, tant celles des scientifiques et des politiques que celles des populations locales. Pour ce faire, Muriel Champy clarifie une terminologie souvent confuse, permettant de distinguer « enfants de la rue » et « enfants dans la rue », les premiers résidant dans la rue, alors que les seconds travaillent dans les rues mais sont domiciliés dans leur famille. Aujourd'hui, les premiers relèvent de la catégorie englobante des Orphelins et Enfants vulnérables (OEV) analysée par Fabienne Hejoaka. Au Burkina Faso, les centres publics ou caritatifs qui tentent de venir en aide aux enfants parviennent avec difficulté à opérer une transition entre une aide d'urgence et une aide à long terme, entre une aide où les enfants multiplient des stratégies ponctuelles de survie et une aide de réinsertion familiale. Pour Muriel Champy, il est temps que ces centres reconnaissent la volonté d'autonomie économique de ces enfants au lieu d'associer toujours l'enfance à une dépendance familiale.

La plupart des auteurs des textes regroupés dans ce numéro soulignent la nécessité pour les travailleurs sociaux de travailler *avec* l'enfant et non seulement *pour* l'enfant. D'un point de vue méthodologique et théorique, cette posture implique de revisiter la figure de l'enfant-victime et de s'appuyer sur celle de l'enfant-acteur. Certes, l'enfant peut être victime de maltraitances et d'abus divers, au sens pénal du terme. Mais fonder toute réparation du lien familial et social sur le paradigme de la victime induit une représentation schématisée, figée et non personnalisée de l'enfant qui ne prend pas en compte ses interactions avec son milieu familial et, plus largement, social et culturel. Doit-on alors considérer les enfants comme des adultes puisque nombre d'entre eux qui sont pris en charge dans les centres de réinsertion sociofamiliale fuguent lorsqu'ils se sentent à nouveau pris dans des processus de dépendance ? Véronique Gilbert pose cette question à partir d'une étude réalisée en suivant les équipes mobiles d'aide à l'enfance du Samusocial dans les rues de Dakar. Dans le cas sénégalais, il ne s'agit pas d'héberger d'emblée les enfants « à sauver » dans un centre avant de les réinsérer dans leur domicile familial, mais de proposer aux enfants de la rue, au cours de ces tournées urbaines appelées « maraudes », un suivi qui identifie les événements ou les situations à l'origine de la rupture familiale (maltraitances, grande pauvreté, conflits familiaux, volonté de subvenir aux besoins de la famille) et le moment propice à « une sortie de rue ». Dans ce contexte, il n'est pas question de vouloir redonner à l'enfant ce qu'il a perdu, mais d'être attentif à une demande d'aide et de la saisir *via* une approche interactionnelle. Il s'agit ensuite d'évaluer sa motivation et de l'accompagner dans son cheminement. Finalement, le Samusocial maintient la figure de l'enfant-victime dans le but déclaré de le sortir d'un contexte qu'il ne maîtrise pas, tout en revendiquant celle de l'enfant-acteur comme fondement de sa méthode d'intervention.

Si la présence d'enfants circulant seuls ou en groupes de pairs dans l'espace public n'est pas propre aux pays du sud, elle y est tout de même prédominante, en particulier là où des mécanismes de violence et d'exclusion sont établis, et là

où le secteur informel s'offre comme une stratégie de survie. Mais, en tous lieux, les politiques publiques considèrent aujourd'hui l'enfance comme un âge de la vie et l'enfant comme un sujet que la société doit protéger. Cette conception de l'enfance, portée par la Convention des droits de l'enfant de 1989, s'est institutionnalisée, ainsi qu'en témoignent les textes de ce numéro, dans tous les organismes de protection de l'enfance, qu'ils soient étatiques, associatifs ou confessionnels. Les normes et valeurs véhiculées par ces dispositifs d'aide à l'enfance mettent en exergue non seulement les dangers auxquels l'enfant peut être soumis, mais également ceux qui menacent la société. De fait, la promotion d'une « enfance idéale », telle que l'analyse Robin Cavagnoud de manière théorique et ethnographique dans le contexte de la Bolivie, génère une réflexion en termes d'économie morale de l'enfance. Les enfants boliviens « en situation de rue », qu'ils soient cireurs de chaussures, vendeurs ambulants ou gardiens de voitures, sont perçus comme des marginaux, voire d'éventuels voleurs, de potentiels délinquants, autrement dit un danger pour la société. La dénonciation de la déviance s'accompagne d'une mise en scène médiatique où les enfants sont exposés dans des positions dévalorisantes (par exemple, allongés au sol et/ou consommant des drogues). Comme dans les cas relatés dans d'autres régions du monde, l'enfant qui vit dans la rue n'est généralement pas abandonné, mais en fuite suite à des épisodes récurrents de violence domestique. Échapper à la violence et aux conflits familiaux et accéder aux ressources, notamment alimentaires, est un de leurs objectifs, tout au moins dans les premiers temps de leur vie urbaine, avant que la violence entre pairs ne se manifeste à son tour. Les entretiens menés par Robin Cavagnoud auprès des jeunes ayant vécu plusieurs années à l'extérieur du domicile familial tendent à révéler qu'ils ne souhaitent pas se laisser enfermer dans cette situation.

L'activité économique des enfants en dehors du milieu familial est une situation fréquente dans les contextes populaires des pays du sud. Au Ghana, les enfants exercent un travail difficile et contraignant dans les mines d'or artisanales. Réalisé avant la colonisation par des familles spécialisées ou des esclaves, ce travail puise aujourd'hui sa main-d'œuvre en grande partie parmi les enfants, même si des textes de loi ont été adoptés dès les années 1960 pour réguler l'âge légal de la mise au travail, et même si le Ghana a été l'un des premiers pays à signer la Convention des droits de l'enfant en 1989. Dans le contexte étudié par Géraldine André, une ONG suisse a mis en place, en partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (Unicef) et le gouvernement ghanéen, un programme de réinsertion des jeunes travailleurs basé sur la « responsabilisation » des parents dans le cadre du retour à l'école des enfants travailleurs. Ce programme entre parfois en contradiction avec le système traditionnel du droit d'aînesse qui conduit nombre de jeunes enfants à vendre diverses marchandises dans la rue (eau, tomates, etc.) pour le bénéfice de leurs aînés ou encore à assister ces derniers dans les activités agricoles. Dans ce contexte, Géraldine André reprend à son compte la notion de travail et ses nuances terminologiques désormais classiques entre *child labour* et *child work*, le premier terme ayant une connotation négative

(exploitation) et le second, plutôt positive (épanouissement). Socialisés dans le respect des aînés, les enfants ont des difficultés à distinguer ce qui relève de l'un ou de l'autre. Quant aux parents, déjà confrontés à une dépossession de leurs moyens de production par des multinationales et des opérateurs privés, ils montrent une certaine résistance à adopter une nouvelle conception de la parentalité qui vient briser les rapports sociaux intergénérationnels traditionnels.

Nombre de textes de ce numéro font état de politiques de protection de l'enfance se fondant sur « la sortie de rue » et « le retour à l'école » des enfants travailleurs ou en situation de rue. Ces études font aussi valoir le rôle des ONG dans des contextes de guerre civile ou de post-conflit. C'est ainsi que le Cambodge, après vingt années de guerre civile, s'est ouvert aux ONG et aux organismes internationaux pour développer au début des années 2000 une politique éducative « centrée sur l'enfant », en référence aux normes et valeurs de la Convention des droits de l'enfant. À partir de l'analyse d'un projet de développement sur la scolarisation des enfants cambodgiens, Steven Prigent explique que les punitions ne sont plus autorisées à l'école, et que les enseignants doivent désormais se soucier de l'opinion des enfants. Comme dans le cas ghanéen, ces décisions se heurtent aux principes pédagogiques familiaux traditionnels, notamment sur le respect dû aux aînés, mais aussi avec les anciennes règles d'enseignement des professeurs perçues comme plus efficaces quant à l'acquisition du savoir scolaire. Selon les parents des enfants scolarisés, la promotion de ces valeurs porte atteinte à leur autorité, rend les enfants « indisciplinés » et davantage enclins au vagabondage. Dans ce contexte, Steven Prigent expose la figure de l'enfant-vagabond, celui qui occupe « une marge morale incertaine ».

Comme le montrent Marie-Nathalie LeBlanc et Boris Koenig pour la Côte d'Ivoire, d'autres ONG, confessionnelles celles-ci (évangéliques, catholiques et musulmanes), tendent à promouvoir un modèle d'enfance qui se différencie de celui que porte la Convention des droits de l'enfant. Par exemple, ces ONG ne s'appuient pas sur la notion de « vulnérabilité » de l'enfant, mais défendent l'idée d'un enfant acteur et plus largement « d'une transformation morale de la société », surtout depuis le conflit politique et militaire de 2002. La reconstruction post-conflit de la société ivoirienne a en effet favorisé, comme dans les autres pays évoqués dans ce numéro, une multiplication d'ONG impliquées dans la moralisation du lien social. Dans ce contexte, les actions humanitaires à l'égard des enfants sont étroitement liées à des activités de prosélytisme religieux. L'apprentissage de la spiritualité chez l'enfant devient une priorité. Le processus se fonde sur une conception holistique du développement humain, principalement à partir d'activités de scolarisation ou de formation professionnelle ou encore d'activités ludiques. Marie-Nathalie LeBlanc et Boris Koenig décrivent les différentes stratégies éducatives de ces ONG selon leurs référents confessionnels et l'articulation entre les logiques de l'action humanitaire et les logiques du prosélytisme.

Les douze textes de ce numéro consacré à la place, au rôle et à la conception de l'enfant dans les projets d'aide internationale montrent qu'une véritable volonté de moralisation des sociétés est engagée sur les terrains les plus divers. Ce processus s'explique sans doute par la multiplication des situations conflictuelles ou post-confliktuelles dans les pays concernés, qu'il s'agisse de crises économiques, de guerres civiles ou conflits armés de longue durée. Les interventions et les projets de développement s'inscrivent clairement dans une volonté de réparation des liens sociaux. Dans ces contextes, l'enfant symbolise un véritable renouveau national. Son vagabondage, comme sa circulation à l'extérieur de l'espace familial ou social, représente non seulement un danger pour lui, mais aussi pour la société. Dans ce contexte, la Convention des droits de l'enfant porte des valeurs normatives qui sous-tendent l'existence d'une « bonne enfance », celle qui se déroule sous le toit familial et à l'école. Si les adultes sont en droit de penser qu'il s'agit bien de la meilleure situation pour les enfants, les analyses proposées par les auteurs de ce numéro mettent au jour la relative faiblesse des interventions qui reposent abusivement sur des « idéaux compassionnels » [Fassin, 2010], avec pour effets pernicioeux des mises en catégories de situations et de groupes qui ne sont pas homogènes. Ces cas nous révèlent aussi que les enfants ne sont pas passifs face à ces tentatives de recréation du lien social.

Au-delà des douze études de cas réunies dans ce numéro spécial, gageons que les recherches en sciences sociales, particulièrement en anthropologie, poursuivent la comparaison entre les contextes d'intervention les plus divers, et surtout que les collaborations entre chercheurs et acteurs du développement se renforcent sur des bases toujours plus critiques et plus réflexives, pour le plus grand bénéfice des enfants.

Bibliographie

- AGIER M. [2008], *Gérer les indésirables. Des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire*, Paris, Flammarion, 349 p.
- ALANEN L. [2011], « Editorial : critical childhood studies ? », *Childhood*, vol. 18, n° 2, p. 147-150.
- ALDERSON P., MORROW V. [2011], *The Ethics of research with children and young people. A practical handbook*, London, Sage, 176 p.
- ARIÈS Ph. [1960], *L'Enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Plon, 503 p.
- ATLANI-DUAULT L. (dir.) [2011], « Ethnographies de l'aide », *Ethnologie française*, vol. 3, n° 41, 185 p.
- ATLANI-DUAULT L. [2005], *Au bonheur des autres. Anthropologie de l'aide humanitaire*, Nanterre, Société d'ethnologie, 200 p.
- ATLANI-DUAULT L., DOZON J.-P. [2011], « Colonisation, développement, aide humanitaire. Pour une anthropologie de l'aide internationale », in ATLANI-DUAULT L. (dir.) [2011], « Ethnographies de l'aide », *Ethnologie française*, vol. 41, n° 3, p. 393-403.

- ATLANI-DUAULT L., VIDAL L. [2009], « Anthropologie de l'aide humanitaire et du développement. Histoire, enjeux contemporains et perspectives », in ATLANI-DUAULT L., VIDAL L. (dir.), *Anthropologie de l'aide humanitaire et du développement. Des pratiques aux savoirs, des savoirs aux pratiques*, Paris, Armand Colin, p. 17-40.
- AUSLANDER L., ROGERS R., ZANCARINI-FOURNEL M. (dir.) [2014], « Objets et fabrication du genre », *Clio. Femmes, genre, histoire*, n° 40, 330 p.
- BARÉ J.-F. (dir.) [1995], *Les Applications de l'anthropologie. Un essai de réflexion collective depuis la France*, Paris, Karthala, 282 p.
- BASTIDE R. [1971], *Anthropologie appliquée*, Paris, Payot, 245 p.
- BAYARD F., MBEMBE A., TOULABOR C. [1992], *Le Politique par le bas en Afrique noire. Contributions à une problématique de la démocratie*, Paris, Karthala, 268 p.
- BENVENISTE A., MIRANDA A. (dir.) [2011], « Les rapports de sexes sont-ils solubles dans le genre ? », *Journal des anthropologues*, n° 124-125.
- BIERSCHENK T. [1988], « Development projects as an arena of negotiation for strategic groups. A case study for Benin », *Sociologia ruralis*, vol. 28, n° 2-3, p. 146-160.
- BLUEBOND-LANGNER M., KORBIN J.E. [2007], « Challenges and opportunities in the anthropology of childhoods : an introduction to "Children, childhood and childhood studies" », *American anthropologist*, vol. 109, n° 2, p. 241-246.
- BODINEAU S. [2012], *Figures d'enfants soldats. Puissance et vulnérabilité*, Paris, Nord-Sud, 140 p.
- BOECK (DE) F., HONWANA A. (dir.) [2000], « Enfants, jeunes et politiques », *Politique africaine*, n° 80, 214 p.
- BONNET D. [1981], « Le retour de l'ancêtre », *Journal des africanistes*, vol. 51, n° 1-2, p. 133-147.
- BONNET D. [1988], *Corps biologique, corps social. Procréation et maladies de l'enfant en pays mossi*, Burkina Faso, Paris, ORSTOM, 112 p.
- BONNET D. [2003], « L'éthique médicale universelle engage-t-elle la construction d'un acteur social universel ? », in BONNET D. (dir.), « L'éthique médicale dans les pays en développement », *Autrepart*, vol. 28, p. 5-19.
- BONNET D. [2009], *Repenser l'héritage*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 118 p.
- BONNET D., LALLEMAND S. [2012], « The anthropology of the child. A recent case history », *AnthropoChildren*, n° 1, 10 p. : <http://popups.ulg.ac.be/2034-8517/index.php?id=944> (page consultée le 17 février 2015).
- BONNET D., POCHEZ L. (dir.) [2007], *Du rite aux soins dans l'enfance*, Paris, IRD, 317 p.
- BONNET D., ROLLET C., SUREMAIN (DE) Ch.-É. (dir.) [2012], *Modèles d'enfances. Succession, transformations, croisements*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 248 p.
- BOYDEN J. [1997], « Childhood and the policy makers : a comparative perspective on the globalization of childhood », in JAMES A., PROUT A. (dir.), *Constructing and reconstructing childhood. Contemporary issues in the sociological study of childhood*, London, Falmer press, p. 190-229.
- BOYDEN J., BERRY (DE) J. (eds) [2004], *Children and youth on the front line. Ethnography, armed conflict and displacement*, New York, Berghahn books, 304 p.
- CHEATER A. (dir.) [1999], *The Anthropology of power : empowerment and disempowerment in changing structures*, London, Routledge, 224 p.

- CHENEY K. [2007], *Pillars of the nation : child citizens and ugandan national development*, Chicago, The university of Chicago press, 310 p.
- CHENEY K. [2010], « Deconstructing children's vulnerability : an introduction », *Childhood in Africa*, vol. 2, n° 1, p. 4-7.
- CHICHARRO G. [2010], *Le Fardeau des petits empereurs. Une génération d'enfants uniques en Chine*, Nanterre, Société d'ethnologie, 313 p.
- CHRISTENSEN P.H. [2004], « Children's participation in ethnographic research : issues of power and representation », *Children and society*, vol. 18, p. 165-176.
- CHRISTENSEN P.H., JAMES A. [2000], *Research with children : perspectives and practices*, London, Routledge Falmer press, 272 p.
- CHRISTENSEN P.H., PROUT A. [2002], « Working with ethical symmetry in social research with children », *Childhood*, vol. 9, n° 4, p. 477-497.
- COOK J. [1996], « La prise en charge d'enfants "orphelins du sida" : transfert et soutien social », in DESCLAUX A., BENOIST J. (dir.), *Anthropologie et sida : bilan et perspectives*, Paris, Karthala, p. 239-266.
- COPANS J. [2006], *Sociologie du développement*, Paris, Armand Colin, 128 p.
- CORSARO W. [1985], *Friendship and peer culture in the early years*, Norwood, Ablex, 336 p.
- DANICK I., DELALANDE J., RAYOU P. [2006], *Enquêter auprès d'enfants et de jeunes. Objets, méthodes et terrains en sciences sociales*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 215 p.
- ESCOBAR A. [1995], *Encountering development. The making and unmaking of the third world*, Princeton, Princeton university press, 344 p.
- EVANS-PRITCHARD E.E. [1946], « Applied anthropology », *Africa*, vol. 16, n° 2, p. 92-98.
- EVERS S.J.T.M., NOTERMANS C., VAN OMMERING E. [2011], *Not just a victim : the child as catalyst and witness of contemporary Africa*, Leiden, Brill academic publishers, 275 p.
- FASSIN D. [2010], *La Raison humanitaire. Une histoire morale du temps présent*, Paris, EHESS-Gallimard-Seuil, 358 p.
- FINE G.A., SANDSTROM K.L. [1988], *Knowing children : participant observation with minors*, London, Sage, 88 p.
- FONSECA C. [2004], « La circulation des enfants pauvres au Brésil. Une pratique locale dans un monde globalisé », in LEBLIC I. (dir.), *De l'adoption. Des pratiques de filiation différentes*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, p. 209-239.
- FRESIA M. [2009], *Les Mauritaniens réfugiés au Sénégal : une anthropologie critique de l'asile et de l'aide humanitaire*, Paris, L'Harmattan, 382 p.
- GARDNER K., LEWIS D. [1996], *Anthropology, development and the post-modern challenge*, London, Pluto Press, 192 p.
- GENARD J.L., CANTELLI F. [2008], « Êtres capables et compétents : lecture anthropologique et pistes pragmatiques », *SociologieS*, 20 p. : <http://sociologies.revues.org/1943> (page consultée le 17 février 2015).
- GLAUSER B. [1997], « Street children : deconstructing a construct », in JAMES A., PROUT A. (dir.), *Constructing and reconstructing childhood. Contemporary issues in the sociological study of childhood*, London, Falmer press, p. 141-159.
- GLOWCZEWSKI B. [1995], *Adolescence et sexualité. L'entre-deux*, Paris, Presses universitaires de France, 211 p.
- GOLDE P. [1970], *Women in the field : anthropological experiences*, Oakland, university of California press, 397 p.

- GOTTLIEB A. [2000], « Où sont passés les bébés ? Vers une anthropologie du nourrisson », in JAMARD J.-L., TERRAY E., XANTHAKOU M. (dir.), *En substances. Textes pour Françoise Héritier*, Paris, Fayard, p. 367-385.
- GRAINGER C., WEBB D., ELLIOT L. [2001], *Children affected by Aids : rights and responsibilities in the developing world*, London, Save the children UK, 129 p.
- GRÉTRY L. [2011], « Child soldiers : Our representation challenged by their reality », *International journal of sociology and social policy*, vol. 31, n° 9-10, p. 583-593.
- GUIDETTI S., LALLEMAND S., MOREL M.-F. (dir.) [2002], *Enfances d'ailleurs, d'hier et d'aujourd'hui*, Paris, Armand Colin, 192 p.
- GUILLERMET É. [2010], *Constructions de l'orphelin au Niger. Anthropologie d'une enfance globalisée*, Paris, Éditions universitaires européennes, 308 p.
- HAMELIN BRABANT L., TURMEL A. (dir.) [2012], *Les Figures de l'enfance : un regard sociologique*, Québec, Presses inter universitaires, 348 p.
- HANSON K., NIEUWENHUIS O. [2013], *Reconceptualising children's rights in international development. Living rights, social justice, translations*, Cambridge, Cambridge university press, 302 p.
- HÉRITIER F. [1996], *Masculin, féminin. La pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob, 332 p.
- HIRSCHFELD L.A. [2003], « Pourquoi les anthropologues n'aiment-ils pas les enfants ? », in WELFELE O. (dir.), « Enfant et apprentissage », *Terrain*, vol. 40, p. 21-48.
- HOBART M. (dir.) [1993], *An anthropological critique of development. the growth of ignorance*, London, Routledge, 235 p.
- HONWANA A., BOECK (DE) F. (dir.) [2005], *Makers and breakers : children and youth in post-colonial Africa*, Trenton N.J., Africa world press, 244 p.
- HOURS B. [1998], *L'Idéologie humanitaire ou le spectacle de l'altérité perdue*, Paris, L'Harmattan, 176 p.
- HOURS B., SELIM M. [2011], « Les ONG, outils de gouvernance globale », *Multitudes*, vol. 4, n° 47, p. 97-108.
- JAMES A. [2007], « Giving voices to children's voices : practices and problems, pitfalls and potentials », *American Anthropologist*, vol. 109, n° 2, p. 261-272.
- JAMES A., JAMES A. [2008], *Key concepts in childhood studies*, London, Sage, 160 p.
- JAMES A., PROUT A. [1997], *Constructing and reconstructing childhood*, London, Routledge, 260 p.
- KEHLY M.J. (dir.) [2004], *An introduction to childhood studies*, New York, Open university press, 209 p.
- KOUBI J., MASSARD-VINCENT J. (dir.) [1994], *Enfants et sociétés d'Asie du Sud-Est*, Paris, L'Harmattan, 371 p.
- LA RIVA GONZALEZ P. [2012], « De l'enfant rêvé à l'enfant construit. Représentations de la petite enfance dans une communauté des Andes du sud du Pérou », in BONNET D., ROLLET C., SUREMAIN (DE) Ch.-É. (dir.), *Modèles d'enfances. Successions, transformations, croisements*, Paris, Érès, p. 19-38.
- LALLEMAND S. [1993], *La Circulation des enfants en société traditionnelle. Prêt, don, échange*, Paris, L'Harmattan, 224 p.
- LALLEMAND S., LE MOAL G. [1981], « Un petit sujet », *Journal des africanistes*, vol. 51, n° 1-2, p. 5-21.

- LANCY D.F. [2008], *The Anthropology of childhood : cherubs, chattel, and changelings*, New York, Cambridge university press, 466 p.
- LANCY D.F. [2012], « Unmasking children's agency », in CAMPIGOTTO M., RAZY É, SUREMAIN (DE) Ch.-É., PACHE H. V. (dir.), « Enfance et Religion. Religions des enfants », *Anthropo-Children*, n° 2, 20 p. : <http://popups.ulg.ac.be/2034-8517/index.php?id=1253> (page consultée le 17 février 2015).
- LANGE M.-F. [2001], « Des écoles pour le Sud. Stratégies sociales, politiques étatiques et interventions du Nord », in LANGE M.-F., « Des écoles pour le Sud », *Autrepart*, vol. 17, p. 5-12.
- LAVIGNE DELVILLE P. [2011], *Vers une socio-anthropologie des interventions de développement comme action publique*, mémoire d'habilitation à diriger des recherches, université Lumière, Lyon II, 242 p. : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00683177/document> (page consultée le 17 février 2015).
- LEE N. [2001], *Childhood and society : growing up in an age of uncertainty*, Buckingham-Philadelphia, Open university press, xiv-20 p.
- LEWIN E. (dir.) [2006], *Feminist anthropology : a reader*, London, Wiley-Blackwell, 476 p.
- LOIMEIRER R. [2002], « "Je veux étudier sans mendier". The campaign against the qur'anic schools in Senegal », in WEISS H., *Social welfare in muslim societies in Africa*, Stockholm, Elanders gotab, p. 118-137.
- LONG N., LONG A. (dir.) [1992], *Battlefields of knowledge. The interlocking of theory and practice in social research and development*, London, Routledge & Kegan Paul, 306 p.
- MALINOWSKI B. [1929], « Practical anthropology », *Africa*, vol. 2, n° 1, p. 22-38.
- MANDELL N. [1988], « The lease adult role in studying children », *Journal of contemporary ethnography*, vol. 16, p. 433-467.
- MARIE A. [2005], *La Coopération décentralisée et ses paradoxes. Dérives bureaucratiques et notabiliaires du développement local en Afrique*, Paris, Karthala, 225 p.
- MATHIEU N. [1985], *L'Arraisonement des femmes. Essais en anthropologie des sexes*, Paris, EHESS, 252 p.
- MAYALL B. [2002], *Towards a sociology of childhood*, Philadelphia, Open university press, 224 p.
- MONTGOMERY H. [2001], *Modern Babylon ? Prostituting children in Thailand*, Oxford, Berghahn, 192 p.
- MONTGOMERY H. [2008], *An introduction to childhood : anthropological perspectives on children's lives*, London, Wiley-Blackwell, 296 p.
- MOORE H.L. [1988], *Feminism and anthropology*, Cambridge, Polity press, 246 p.
- OLIVIER DE SARDAN J.-P. [1995], *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, Apad-Karthala, 221 p.
- OLIVIER DE SARDAN J.-P. [2001], « Les trois approches en anthropologie du développement », *Revue tiers monde*, vol. 42, n° 168, p. 729-754.
- PACHE H.V., OSSIPOW L. (dir.) [2012], « Les enfants comme enjeux et comme acteurs : Appartenances, relations interindividuelles et logiques institutionnelles. Introduction », *Tsantsa*, n° 17, p. 19-35.
- PEATRIK A.-M. (dir.) [2003], « Passages à l'âge d'homme », *L'Homme*, n° 167-168.
- QVORTRUP J. [2011], « Childhood as a Structural Form » in QVORTRUP J., CORSARO W.A., HONIG M.S. (eds), *The Palgrave handbook of childhood studies*, New York, Macmillan, p. 21-33.

- RABAIN J. [1979], *L'Enfant du lignage. Du sevrage à la classe d'âge chez les Wolof du Sénégal*, Paris, Payot, 237 p.
- RAZY É. [2007], *Naître et devenir. Anthropologie de la petite enfance en pays Soninké (Mali)*, Nanterre, Société d'ethnologie, 423 p.
- RAZY É., RODET M. [2011], « Les migrations africaines dans l'enfance, des parcours individuels entre institutions locales et institutions globales », *Journal des africanistes*, vol. 81, n° 2, p. 5-48.
- RICHE P., ALEXANDRE-BIDON D. [1994], *L'Enfance au Moyen-âge*, Paris, Seuil, 174 p.
- ROSEN D. [2007], « Child soldiers, international humanitarian law and the globalization of childhood », *American anthropologist*, vol. 109, n° 2, p. 296-306.
- SCHEPER-HUGUES N., SARGENT C. [1998], « Introduction : the cultural politics of childhood », in SCHEPER-HUGHES N., SARGENT C. (dir.), *Small wars. The cultural politics of childhood*, Oakland, university of California press, 429 p.
- SCHLEMMER B. (dir.) [1996], *L'Enfant exploité, mise au travail et prolétarianisation. Oppression, mise au travail, prolétarianisation*, Paris, Karthala, 524 p.
- SEGALEN M. [2010], *À qui appartiennent les enfants ?*, Paris, Talandier, 207 p.
- SINGHAL A., HOWARD W.S. [2003], *The children of Africa confront Aids : from vulnerability to possibility*, Athens, Ohio university, center for international studies, 296 p.
- SIROTA R. [2012], « L'enfance au regard des sciences sociales », *AnthropoChildren*, n° 1, 20 p. : <http://popups.ulg.ac.be/2034-8517/index.php?id=893> (page consultée le 17 février 2015).
- SPYROU S. [2011], « The limits of children's voices : from authenticity to critical, reflexive representation », *Childhood*, vol. 8, n° 2, p. 151-165.
- STEPHENS S. (dir.) [1995], *Children and the politics of culture*, Princeton, Princeton university press, 366 p.
- STRATHERN M. [1988], *The Gender of the Gift. Problems with women and problems with society*, Oakland, university of California press, xv-422 p.
- SUREMAIN (DE) Ch.-É., LEFÈVRE P., RUBÍN DE CELIS E., SEJAS E. (dir.) [2003], *Miradas cruzadas en el niño. Un enfoque interdisciplinario sobre la salud, el crecimiento y el desarrollo del niño en Bolivia y Perú*, La Paz, Plural-Institut de recherche pour le développement-Éditions de l'institut français d'études andines, 508 p.
- SUREMAIN (DE) Ch.-É. [2013], *L'Implication constructive. Anthropologie, recherche, développement*, Mémoire d'habilitation à diriger des recherches, deux volumes, université Paris Ouest Nanterre la Défense, vol. 1, 344 p., vol. 2, 209 p.
- UPRICHARD E. [2008], « Children as being and becomings : children, childhood and temporality », *Children and society*, vol. 22, n° 4, p. 303-313.
- VIDAL L. [2009], « L'anthropologie de l'aide humanitaire et du développement, entre exigences méthodologiques, ambition épistémologique et souci éthique », in ATLANI-DUAULT L., VIDAL L. (dir.), *Anthropologie de l'aide humanitaire et du développement*, Paris, Armand Colin, p. 320-442.
- WEINER A.B. [1976], *Women of value, men of renown. New perspectives in trobriand exchange*, Austin, university of Texas press, xxi-299 p.
- WELFELÉ O. (dir.) [2003], « Enfant et apprentissage », *Terrain*, n° 40, 184 p.
- WOUANGO J. [2012], « L'éternel retour du "travail des enfants" dans les politiques publiques au Burkina Faso : perspective historique », in BONNET D., ROLLET C., SUREMAIN (DE) Ch.-É. (dir.), *Modèles d'enfances. Successions, transformations, croisements*, Paris, Érès, 248 p.